



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 12 août 2019 à 19h30 en la salle du conseil municipal située au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac (Qc) J8C 2Z8, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DM-2019-0008 :

Adresse : 210, route 117

Lot(s) : 42-1, rang 6, Canton de Beresford

Objet : Permettre l'aménagement d'une aire d'entreposage non clôturée, alors que le règlement de zonage 2013-060 établit que toute aire d'entreposage extérieur doit être entièrement ceinturée et dissimulée au moyen d'une clôture.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 26 juillet 2019

Josiane Alarie
Directrice générale et secrétaire-trésorière